

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 41/2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 11/05/2012	L'an deux mil douze le vingt quatre mai à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 24/05/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	<b>Présents :</b> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie arrivée à 19h10, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel.  <b>Excusés :</b> GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.
<b>OBJET :</b>  <i>Adhésion ADeC</i>	Monsieur Marcel MOUHOT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Pierre KNEPERT – Maire, cède la parole à Christine MORENO – Adjointe chargée de la Commission « Petite Enfance – Vie scolaire – Jeunesse », précise que les membres de la Commission souhaitent adhérer à l'ADeC (Association de Développement Culturel du Pays de Montbéliard) 11 rue Pasteur BP 173 – 25405 AUDINCOURT, afin de promouvoir la lecture et la culture sur la Commune (écoles, bibliothèque, Maison Pour Tous), le montant de l'adhésion est de : 0,50 € x 3 636 habitants, soit 1 818 € pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame MORENO entendu, à l'unanimité,

- autorise cette adhésion et précise que la somme sera prélevée sur les crédits existants au Budget Primitif 2012 article 6558.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le 24/05/12  
Publiée le 24/05/12  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire

